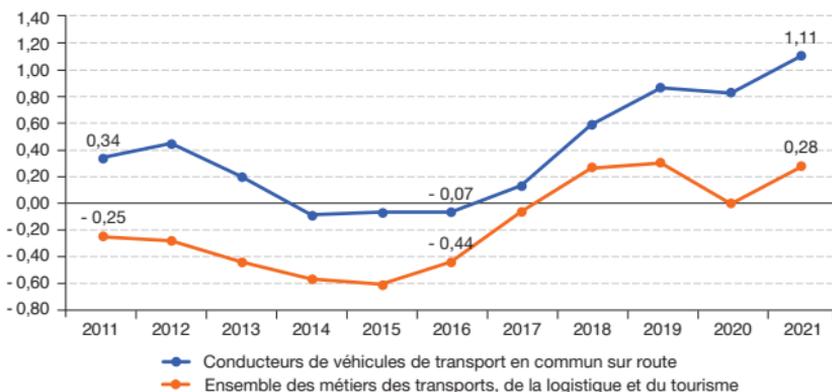


Les tensions de recrutement

ÉVOLUTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT DE CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Indicateur synthétique de tension



Note de lecture : entre 2016 et 2021, le niveau de l'indicateur synthétique de tension pour le métier de conducteur de véhicules de transport en commun sur route est passé de - 0,07 à + 1,11.

Champ : conducteurs de véhicules de transport en commun sur route en France (hors Mayotte), 2011-2020.

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

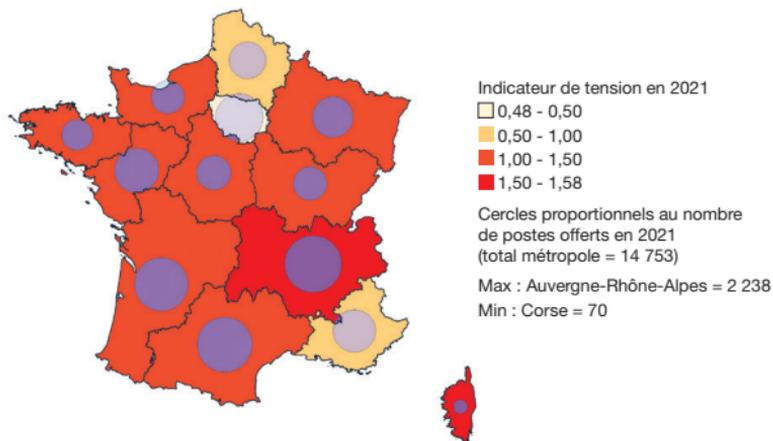
Depuis 2016, les tensions sur le marché du travail des conducteurs de véhicules de transport en commun sur route (conducteurs TRV) n'ont cessé d'augmenter, avec toutefois une pause en 2020 durant la crise sanitaire.

En 2021, l'indicateur de tension du métier de conducteur TRV s'accroît vivement et atteint son plus haut niveau (1,11 contre 0,28 pour l'ensemble des métiers du transport et de la logistique).

L'indicateur de tension calculé par la Dares est un indicateur synthétique prenant en compte trois dimensions : les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs ; le nombre d'offres d'emploi rapportées au nombre de demandeurs d'emploi ; la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et ainsi à sortir des listes de Pôle emploi.

TENSIONS DE RECRUTEMENT PAR RÉGION EN 2021

Indicateur de tension et nombre de postes de conducteurs offerts



Champ : France métropolitaine, indicateur de tension « conducteurs de véhicules de transport en commun sur route », offres collectées par Pôle emploi.

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension

Pour les conducteurs de véhicules de transport en commun sur route, métier globalement en tension depuis 2016, les difficultés de recrutement sont les plus élevées en Corse et dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, bien qu'il s'agisse, pour cette dernière, de la région offrant le plus grand nombre de postes en 2021 (2 238 postes). Ces tensions sont principalement dues à la conjonction de deux facteurs : le manque de main d'œuvre disponible et l'inadéquation géographique entre la résidence du demandeur et le lieu de travail.